



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 11/09/2024
Reçu en préfecture le 11/09/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20240909-D_2024_7_17-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2024_7_17

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente LES SALELLES, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 03 Septembre 2024

Présents : 27

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : EMI - Ouverture d'un
poste de professeur de
percussions afro-caraïbénne**

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur MANIFACIER Christian a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Jean-Paul

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian

Secrétaire de Séance : Madame Bérengère BASTIDE

Madame Delphine FEUILLADE, Vice-présidente en charge de la culture, expose à l'assemblée :
Le projet d'établissement fait état d'une volonté de dispenser plus de cours collectifs et d'aller vers des ensembles, notamment de percussions. Ce nouvel enseignement, qui est aussi en accord avec le nouveau schéma départemental des enseignements artistiques, se substituera à un autre pupitre qui n'atteignait pas les effectifs escomptés depuis la reprise de l'école de musique par la CDC. Cette création d'un nouveau pupitre plus en adéquation avec le projet d'établissement et des demandes récurrentes d'usagers semble une bonne opportunité, à coût constant (un pupitre en remplace un autre). Il conviendrait donc de faire un appel à candidature afin de proposer cet enseignement à la rentrée d'octobre et sur la base de 5h00 hebdomadaires.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE l'ouverture du recrutement d'un poste de professeur de percussion afro-caraïbénne sur la base de 5h00 hebdomadaires, AUTORISE le Président à diffuser l'appel à candidature avec un profil de poste dédié.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

Reçu en préfecture le 11/09/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20240909-D_2024_7_17-DE



Emis le 09/09/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le